



# MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Julien Denormandie diligente une enquête sur une exploitation de canards dans les Pyrénées-Atlantiques

20 août 2020

Une vidéo diffusée par L214 laisse apparaître des actes de maltraitance dans une exploitation d'élevage de canards sur la commune de Lichos dans les Pyrénées-Atlantiques.

Dès que le ministère en a eu connaissance le 19 août 2020, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a immédiatement demandé à la préfecture de diligenter une enquête complète de l'état de l'exploitation. Les services se sont rendus sur place le jour-même et ont pu confirmer certains des manquements à la réglementation en vigueur.

Dès le 20 août au matin, un vétérinaire sera sur site afin d'examiner dans le détail l'état des animaux et prendre les mesures de sauvegarde nécessaires. Le ministre a demandé à la préfecture une mise en demeure de l'exploitation, qui pourra aboutir à la suspension d'activité. En parallèle, une procédure judiciaire est ouverte, le juge pouvant imposer une interdiction de détenir des animaux en cas de délit et ordonner leur retrait.

Ce cas isolé ne saurait néanmoins être généralisé. Il faut lutter contre ces cas isolés mais, en aucun cas, jeter le discrédit sur toute une filière à laquelle le ministre assure son soutien et sa confiance. Le ministère dispose de services de contrôle qui en 2019 ont mené 13 700 inspections au titre de la protection animale. Il est également nécessaire de rappeler que seules les autorités compétentes sont habilitées par le droit à effectuer des contrôles au sein de propriétés et exploitations privées.

Julien Denormandie : « Dès que j'ai pris connaissance de cette situation, j'ai immédiatement diligenté une enquête sur place qui a eu lieu dès aujourd'hui. Elle sera complétée par l'envoi de vétérinaires demain. Les mesures nécessaires sont prises. Une mise en demeure de l'exploitation va être prononcée, qui pourra aboutir à la suspension d'activité. Nous multiplions les contrôles pour protéger les animaux et prendre des mesures strictes afin que justement ces dérives inacceptables, mais isolées et individuelles, ne jettent pas le discrédit sur toute une profession à laquelle j'assure mon soutien et ma confiance. J'ai demandé aux services d'être extrêmement vigilants sur ces contrôles. Les suites de l'enquête seront communiquées en toute transparence. »

### Contacts presse

#### Service de presse de Julien Denormandie

Tel : 01 49 55 59 74

[cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

#### Service de presse du ministère

Tel : 01 49 55 60 11

[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Hôtel de Villerooy

78 bis, rue de Varenne

75007 PARIS

[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

[www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

@Min\_Agriculture